

Département de la Haute-Vienne

❖ *Commune de DOMPS*

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le vingt quatre mars deux mil vingt trois à 20h30, suivant convocation en date du quatorze mars deux mil vingt trois, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr LEROUSSAUD Sébastien, Mr LECOMTE Jean Luc,

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice à Mr LECOMTE Jean Luc
Mr VERHELST Eduard à Mr BOUTY Serge
Mr CHASSAGNE Yannick à Mr CHARIAL Nicolas
Mr MONTHEIL Jean Pierre à Mr LEROUSSAUD Sébastien

Membre excusée n'ayant pas donné pouvoir :
Mme CYRILLE D'HOOP Aurore

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2023

Secrétaire de séance : Mr CHARIAL Nicolas

Délibération 2023/013 en date du 24 mars 2023

Convention fourrière 2023 : enlèvement et garde d'animaux

Madame le Maire présente la proposition de renouvellement de convention avec la fourrière pour l'année 2023 au Conseil Municipal.

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- D'accepter le renouvellement de la convention auprès de la fourrière pour l'année 2023.
- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention.
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette dernière.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
En Mairie le 26 mars 2023
Le Maire



Accusé de réception en préfecture
087-218705804-20230324-2023_013-DE
Date de télétransmission : 26/03/2023
Date de réception préfecture : 26/03/2023